

8^{ème}

VIDE GRENIER

Mardi
8 MAI
2018

MARCHÉ ARTISANAL & PRODUITS DU TERROIR

Artisans et Commerçants
de La Châtaigneraie

LA CHATAIGNERAIE (Centre Ville)

INSCRIPTION pour les PARTICULIERS

Je soussigné (e),

Nom : Prénom :

Né(e) le à Dép.

Adresse :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° Nature (Permis ou autre)

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du code commerce)
- de non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du code pénal)
- avoir pris connaissance et approuvé les conditions et le règlement de la manifestation (**Voir au dos de cette feuille**).

*Les emplacements font 2 mètres de profondeur.**Si vous gardez votre véhicule sur votre emplacement, il sera **OBLIGATOIREMENT** stationné en prolongement de votre stand.*

Je garde mon véhicule sur mon emplacement (en prolongement)		Qté ml	PU € TTC	TOTAL € TTC
Si inscription le matin du 8 mai : + 1 € le ml	Nbre de mètres demandés :		x 2 € =	
Réservation minimum 4 ml (On offre la place pour votre véhicule)				

Je n'ai pas de véhicule		Qté ml	PU € TTC	TOTAL € TTC
Si inscription le matin du 8 mai : + 1 € le ml	Nbre de mètres demandés :		x 2 € =	
Pas de minimum de réservation si pas de véhicule sur votre emplacement				

**Réservation à envoyer avant le Mercredi 2 mai 2018
accompagnée du paiement (A l'ordre de l'AEC) à :**

Fait à :

le :

PROCOM PROBUREAU
ZA du Bourg Bâtard
85120 LA TARDIERE
Tél. 02 51 87 97 97
contact@probureau.com

PHILDAR
2 r du commerce
85120 LA CHATAIGNERAIE
Tél. 02 51 00 32 33

Signature

8^{ème}

VIDE GRENIER

MARCHÉ ARTISANAL & PRODUITS DU TERROIR

Mardi
8 MAI
2018



Artisans et Commerçants
de La Châtaigneraie

LA CHATAIGNERAIE (Centre Ville)

Règlement du vide grenier pour les PARTICULIERS

- 1) La réservation de l'emplacement est au prix de 2 € le mètre linéaire (+ 1 € le ml si inscription le matin du 08/05, suivant dispo)
- 2) Le vide grenier se situe dans le centre de la Châtaigneraie en zone de plein air.
- 3) L'inscription ne sera validée qu'après réception du bulletin d'inscription rempli, signé et accompagné du règlement.
- 4) Les chèques doivent être libellés à l'ordre de A.E.C et reçu au plus tard le 2 mai 2018.
- 5) Les emplacements seront attribués à partir de 7 heures.
- 6) Sont exclues les ventes d'animaux, d'armes et de nourritures pour les particuliers.
- 7) Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités concernant d'éventuels dégradations ou vols.
- 8) Il est strictement interdit de détériorer les façades des immeubles, les massifs et les parkings.
- 9) Il ne sera procédé à aucun remboursement même en cas d'intempéries.
- 10) L'inscription au vide grenier implique le respect de ce règlement.
- 11) Le Marché Artisanal et Produits du Terroir se situera Place de la République à La Châtaigneraie.

Organisation pour l'installation des exposants le matin :

Notre vide grenier se déroule dans le **centre ville** de La Châtaigneraie.

Vous pourrez y accéder par 2 entrées :

Soit par l'avenue du Maréchal de Gaulle (direction Fontenay le Comte, route du Super U)
Soit par la rue de Maréchal de Lattre de Tassigny (Au feu tricolore, Dir. La Tardière - Cheffois - Breuil Barret)

Vous pouvez **consulter** notre site internet : www.aec-lachataigneraie.fr pour télécharger le plan d'accès et cette feuille d'inscription.

A votre arrivée le matin à partir de 7h, nous vous demandons de **ne pas descendre de votre véhicule**. Vous serez accueilli par un bénévole à qui vous déclinez votre nom pour **pointage**. Vous serez ensuite **dirigé vers votre emplacement** pour vous installer.